

Réouverture de la ligne **Belfort-Delle**

LIAISON FERROVIAIRE FRANCO-SUISSE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUITE AU COMITÉ DE PILOTAGE DU 15 FÉVRIER 2017

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Territoire de Belfort
Le Département



JURA CH
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Fonds européens de
développement régional

Interreg
FRANCE-SUISSE

B
GRAND
BELFORT

SUD
TERRITOIRE
d'innovation et de croissance

Meroux, le 15 février 2017

POINT D'ETAPE SUR LE CHANTIER DE REOUVERTURE DE LA LIGNE ENTRE BELFORT ET DELLE

La réouverture de la ligne Belfort-Delle, prévue au deuxième semestre 2018, est un projet à double dimension locale et européenne. Cette ligne est un trait d'union entre la France et la Suisse, qui a vocation à offrir une desserte directe en gare de Belfort-Montbéliard TGV située sur la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône pour les usagers des deux côtés de la frontière, et à fournir une nouvelle offre de desserte sur les gares et haltes situées le long du parcours.

Le 15 février, à l'occasion d'une réunion du comité de pilotage du projet Belfort-Delle réunissant l'ensemble des partenaires, et après 18 mois de travaux, un point d'avancement a été fait sur ce chantier d'envergure. La réouverture de la ligne Belfort-Delle permettra aux voyageurs en provenance ou à destination du nord-est Bourgogne-Franche-Comté ou de la Suisse de bénéficier d'un nouvel accès à la LGV Rhin-Rhône en gare de Belfort Montbéliard TGV. Ce projet facilitera également les déplacements scolaires et professionnels du quotidien ainsi que les déplacements transfrontaliers grâce à la création de cinq haltes entre Belfort et Delle. Il permettra de soutenir le développement économique du Territoire de Belfort et du Canton du Jura.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle ont débuté en septembre 2015. Après bientôt 18 mois de travaux, la ligne Belfort-Delle est transformée.

La gare de Delle est désormais entièrement modernisée avec de nouvelles voies et tous les équipements nécessaires à l'électrification de la ligne. Un nouveau centre technique a été construit pour recevoir les équipements de signalisation et assurer la transmission des signaux sur la ligne en interface avec le poste suisse de Porrentruy, via la fibre optique. Enfin, les travaux de mise au gabarit pour l'électrification de la ligne et de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite de la passerelle piétonne inter-quartiers, rue de la Voinaie, sont en cours.

Les travaux de terrassement, d'ouvrages d'art sont réalisés à 80 % et le déplacement des réseaux par les différents concessionnaires se poursuit tout au long de la ligne.

Entre Charmois et Bourogne, le passage à niveau n°11 a été supprimé et remplacé par un pont-route ouvert à la circulation depuis mi-décembre.

En gare de Belfort Montbéliard TGV, le nouveau pont qui accueillera la future halte de Meroux et permettra de connecter directement la ligne Belfort-Delle à la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône est achevé.

Depuis début février, l'approvisionnement des traverses, les travaux pour la mise en place de la signalisation et la pose des poteaux caténaires ont débuté.

La prochaine étape consistera à poser les équipements ferroviaires sur l'ensemble de la ligne.

UN ACCORD SUR L'EXPLOITATION DE LA LIGNE SIGNE ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE

À l'issue d'une rencontre entre les différents partenaires le 12 septembre 2016 à l'ambassade de Suisse à Paris, un accord entre les autorités suisses et françaises a été formalisé. Le 5 décembre 2016, une déclaration d'intention précisant les principes de la desserte a ainsi été signée entre l'Office fédéral des transports (OFT), le Canton du Jura et la région Bourgogne-Franche-Comté.

Cette déclaration d'intention précise les principes de la desserte réalisée à la fois par des trains suisses et par des trains français, afin d'assurer au mieux le trafic international, transfrontalier et local de cette ligne.

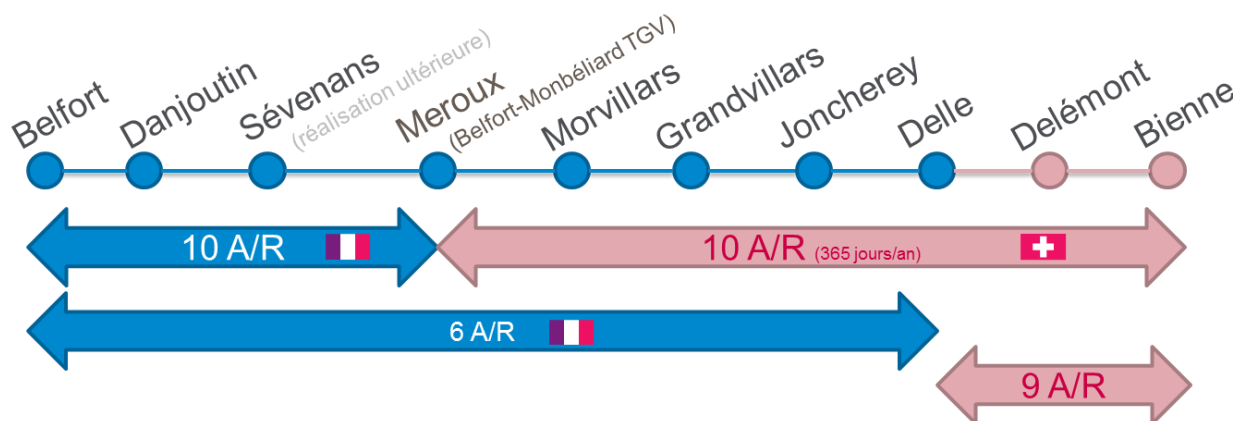
La desserte sera composée de 10 allers-retours quotidiens Bienne-Porrentruy-Delle-Belfort Montbéliard TGV, réalisés par des trains suisses. En gare de Belfort Montbéliard TGV, ces liaisons seront en correspondance avec les trains TGV en direction/provenance de Paris et avec les TER en provenance de Belfort Ville. Cette desserte sera complétée par 6 allers-retours Belfort ville-Belfort Montbéliard TGV-Delle, effectués par des trains français. La desserte Belfort ville - Belfort Montbéliard TGV (10 AR) sera également effectuée par du matériel français et donnera un niveau de correspondances approprié avec les trains suisses en gare de Belfort Montbéliard TGV à Meroux.

L'offre ainsi construite répond à la fois à la demande des partenaires suisses d'avoir des correspondances avec les TGV de et vers Paris et à la demande de mobilité du territoire avec une offre correspondant aux besoins de déplacements aussi bien des voyageurs internationaux qu'à ceux des travailleurs, des frontaliers et des scolaires.

L'OFT, les Cantons du Jura, de Soleure et de Berne ainsi que les CFF ont consenti à réaliser des efforts financiers afin de tenir l'objectif fixé par la région Bourgogne-Franche-Comté d'un devis n'excédant pas les 3 M€/an. En termes de financement, le principe de territorialité s'applique pour les différents tronçons concernés, conduisant la région Bourgogne-Franche-Comté à financer les dessertes entre Delle et Belfort ville et les partenaires suisses à financer les dessertes entre Bienne et Delle.

Le travail relatif à la définition des horaires se poursuit entre la région Bourgogne-Franche-Comté, le Canton du Jura et l'OFT. L'établissement d'une tarification transfrontalière ainsi que la coordination de l'offre et des tarifs avec le réseau de bus Optymo (Territoire de Belfort) seront à l'ordre du jour des prochains échanges à mener.

PRINCIPE DE LA DESSERTTE



DES ENGAGEMENTS TENUS POUR LA PRESERVATION DU MILIEU HUMAIN ET NATUREL

SNCF Réseau en tant que maître d'ouvrage est tenu de respecter ses engagements en matière de respect de l'environnement et de préservation du cadre de vie que ce soit pendant les travaux, mais aussi une fois la ligne mise en exploitation. C'est pourquoi des études acoustiques sont actuellement conduites par le maître d'ouvrage sur les 19 bâtiments d'habitation susceptibles d'être exposés à des niveaux sonores dépassant les seuils fixés par la réglementation. Les résultats et la nature des travaux à envisager seront prochainement communiqués aux propriétaires.

D'autre part s'agissant de la modernisation d'une ligne existante, les impacts environnementaux sur le milieu naturel sont principalement dus aux emprises nécessaires aux aménagements des nouvelles haltes, à la reprise des ouvrages d'art et à la sécurisation des passages à niveau. Des mesures de précaution sont prises en phase travaux pour réduire l'impact sur le milieu naturel : barrières de protection des batraciens, abris petite-faune, identification des zones sensibles.

Une phase sensible au regard de l'environnement a été conduite récemment avec succès en lien étroit avec les services de la police de l'environnement. Il s'agit de la remise en état du lit de la Bourbeuse suite au remplacement du tablier ferroviaire. Ces travaux ont permis d'améliorer sensiblement le lit de la rivière en l'aménageant pour diversifier les milieux (zones de calme, zones de courant) et ainsi être plus favorable à la faune piscicole.

Enfin SNCF Réseau est tenu de mettre en œuvre un programme de mesures compensatoires de 17 hectares, composé principalement de restauration de zones humides ou de préservation de boisement et de prairies de fauche favorables aux espèces protégées.

UN PROJET DE 110 MILLIONS D'EUROS COFINANCÉ

Les travaux d'infrastructures nécessaires pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle représente un investissement de 110,5 millions d'euros financés par :

- la Région Bourgogne Franche-Comté : 33,4 M€
- l'État français : 32,9 M€
- la Confédération Helvétique : 24,7 M€
- le Département du Territoire de Belfort : 5,5 M€
- SNCF Réseau : 4 M€
- l'Union européenne : 3,7 M€
- la République et Canton du Jura : 3,2 M€
- le Grand Belfort : 2,5 M€
- la Communauté de Communes Sud Territoire : 0,55 M€.

CONTACTS PRESSE

SNCF RÉSEAU

Valérie LEPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Marie SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

Hélène WOKOWSKI-PIERRE - 06 14 37 17 26 - helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr

PREFECTURE DE REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Cécile HERMIER - 03 80 44 64 05 - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

OFFICE FEDERAL DES TRANSPORTS

Florence PICTET - +41 58 462 36 43 - presse@bav.admin.ch

REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

David ASSEO - +41 79 793 71 04 - david.asseo@jura.ch